

BLANQUER OU L'IMMOBILISME

Hier soir le ministre Blanquer a témoigné de son immobilisme face à l'urgence sanitaire. Alors que les contaminations sont à un niveau élevé et que l'urgence sanitaire est toujours là il n'a annoncé aucune nouvelle mesure, autorisant tout au plus une réduction « au maximum de 50 % » du présentiel dans les seuls lycées. Le déni doit cesser.

RÉDUIRE LES EFFECTIFS PARTOUT

Pour SUD éducation il faut faire le maximum partout : la jauge de 50 % des effectifs ne doit pas se limiter aux classes de lycées mais bien à l'ensemble des effectifs de chaque établissement.

Les protocoles de lycées appelés à se mettre en place lundi 16 novembre doivent assurer cette réduction des effectifs.

Parce que les contaminations ne s'arrêtent pas aux portes des salles de classe, elles ont lieu dans les couloirs, les cours de récréation, les réfectoires, les bus et trams, les internats...

Et nous maintenons que cette réduction des effectifs doit également s'appliquer d'urgence dans les écoles et les collèges : c'est la condition nécessaire au maintien du service public d'éducation.

AU MOINS 7 FOIS PLUS DE CAS DE CONTAMINATIONS CHEZ LES ÉLÈVES

Le quotidien *Libération* a révélé le 11 novembre le caractère mensonger des chiffres transmis par les rectorats et le ministère concernant les contaminations d'élèves.

Dans l'Académie d'Orléans-Tours, le Rectorat annonçait le 6 novembre 185 cas d'élèves testés positivement au Covid-19 sur la semaine. De son côté Santé publique France comptabilisait sur le même territoire 1202 cas positifs chez les 0-19 ans.

Et il ne s'agit là que des cas diagnostiqués : sachant que les enfants et adolescent·es sont la plupart du temps asymptomatiques il est évident qu'il y a largement sept fois plus de cas de Covid-19 parmi les élèves que ce qu'annonce le Rectorat !

Les mensonges et le déni doivent cesser : il est urgent de prendre la mesure de la crise sanitaire que nous traversons et d'agir en conséquence. Nous ne pouvons que constater l'irresponsabilité flagrante du ministère.

Les personnels et les usager·es du service public d'éducation doivent continuer de construire l'auto-défense sanitaire dans les écoles et les établissements scolaires en usant de tous les moyens d'action collective légitimes pour cela.

SUD éducation Loiret continue de revendiquer l'application du plan de continuité pédagogique ainsi que l'embauche massive de personnels d'enseignement, d'éducation, de vie scolaire, d'entretien et de service, de santé.

